



صندوق محمد السادس للإستثمار  
**FONDS MOHAMMED VI**  
POUR L'INVESTISSEMENT

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**18 JANVIER 2024**

## **LE FONDS MOHAMMED VI POUR L'INVESTISSEMENT ANNONCE LA PRÉSÉLECTION D'UNE PREMIÈRE LISTE DE 17 SOCIÉTÉS DE GESTION DE FONDS SECTORIELS ET THÉMATIQUES**

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement (FM6I) pour la sélection de sociétés de gestion de fonds sectoriels et thématiques dont l'objet est de catalyser l'investissement, d'accélérer la croissance et de favoriser la création d'emplois, une première liste de 17 sociétés de gestion présélectionnées a été arrêtée à l'occasion de la tenue du Conseil d'Administration et du Comité de Stratégie et d'Investissement du FM6I.

L'instauration de ces fonds sectoriels et thématiques constitue un des principaux modes d'intervention du FM6I, conformément aux Hautes Orientations Royales contenues dans le Discours du 9 octobre 2020, soulignant que « **selon les domaines jugés prioritaires à chaque étape et, en fonction des besoins de chaque secteur, le Fonds s'appuiera, dans ses interventions, sur des fonds sectoriels spécialisés qui lui sont rattachés** ». Ces fonds contribueront à l'émergence d'une industrie du capital investissement robuste au Maroc, aux meilleurs standards internationaux.

La taille projetée en cumulé de ces premiers fonds sectoriels et thématiques est estimée à un minimum de 20 milliards de dirhams. Le FM6I contribuera jusqu'à 33% de la taille de chaque fonds dans le cadre d'une enveloppe globale de l'ordre de 6 milliards de dirhams. Le reliquat sera levé par les sociétés de gestion présélectionnées auprès d'investisseurs tiers, locaux ou étrangers. Il s'agit là d'un des principaux objectifs du FM6I d'exercer un effet multiplicateur sur les montants investis par ses soins.

La première liste de sociétés de gestion présélectionnées comprend 3 sociétés de gestion dans l'industrie, 2 dans le tourisme, 1 dans l'agriculture, 1 dans le transport et la logistique et 10 généralistes. Les fonds généralistes ont été segmentés en plusieurs catégories en fonction des tailles d'entreprises ciblées et ont été choisis de sorte à assurer une couverture de l'ensemble des catégories, en particulier les petites et moyennes entreprises.

Les premières sociétés de gestion présélectionnées présentent des profils diversifiés et complémentaires, comprenant 9 sociétés de gestion nationales, 7 sociétés de gestion internationales et 1 consortium mixte. Elles couvrent l'ensemble des secteurs et thématiques prioritaires, en conformité avec la politique d'investissement du FM6I, y compris sa politique de diversification des risques.

Pour rappel, le FM6I a reçu 46 candidatures couvrant un large spectre de secteurs et de thématiques. Un processus rigoureux de sélection a été entamé depuis lors. L'ensemble des soumissionnaires dont le dossier était conforme au cahier des charges ont vu leur dossier analysé et ont été auditionnés par le Fonds Mohammed VI, assisté d'experts nationaux et internationaux aguerris en matière de sélection de sociétés de gestion et bénéficiant d'une connaissance approfondie des enjeux nationaux dans ce domaine.

Par ailleurs, le FM6I compte lancer dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2024 :

- Un processus pour la mise en place de fonds spécialisés pour les startups, visant à fournir une offre de financement adaptée à leur développement
- Un produit financier innovant en partenariat avec les banques qui permettra de renforcer l'assise financière des entreprises, et ce, sans effet dilutif sur leur capital. Il s'agit d'un produit de dette subordonnée qui sera proposé aux entreprises souhaitant financer des projets d'investissements viables. La dette subordonnée, tout en offrant des conditions financières attractives aux entreprises, permettra ainsi de soulager la contrainte d'apport en fonds propres usuellement exigée par le système bancaire.